



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

TABLE DES MATIÈRES

	4
Edito	
Partie 1 : Rapport d'activité CSAPA Delta.	
Introduction	7
Service d'Accueil et de Soins en Ambulatoire (SASA)	7
Les permanences avancées	8
Conduite Addictive Sans Produit, CASP	10
Troubles du comportement alimentaire (TCA)	10
Jeux d'Argent et de Hasard, JAH	12
Jeux vidéo	13
Entourage	14
Prévention	15
Groupe d'Echange de Pratiques,	15
Milieu Carcéral - EPM Etablissement Pour Mineur	16
CSAPA référent en maison d'arrêt de Valenciennes	16
Appartements Thérapeutiques 2022	20
Partie 2 : CAARUD	
Quelques chiffres et commentaires ...	22
CAARUD Tarmac	24
Des perspectives	25
Partie 3 : CEF	26

« Si nous pouvons espérer laisser derrière nous ce « temps suspendu » qu'était la crise sanitaire de ces dernières années, nous ne pouvons toutefois que nous inquiéter une nouvelle fois sur la situation particulièrement dégradée du système de soins en général et plus particulièrement celui de la santé mentale. Les CAARUD en sont bien souvent les premiers témoins, par l'observation d'une précarisation progressive des usagers et de la dégradation de leur état de santé global.

Le GrEID n'a eu de cesse de s'adapter au contexte sanitaire, à cette précarisation qui déconcerte les professionnels et aux nouveaux modes de consommation, dont l'augmentation massive de consommation de cocaïne basée. Consommation qui au-delà d'entraîner rapidement un état d'épuisement chez les usagers rend la gestion du collectif plus compliquée pour les équipes.

Toutefois, ce préambule sombre mais réaliste n'entache pas le dynamisme

des équipes et les nombreux projets portés par le Greid cette année comme vous pouvez le constater à la lecture de ce rapport.

Nous évoquons l'année dernière l'acquisition d'un immeuble pour installer le siège associatif et les services du CSAPA. Acheté fin 2021, avenue Villars, les travaux auront pris beaucoup de retard du fait d'un contexte économique et géopolitique défavorable : rupture de matériaux, prix fluctuants, délais de livraison, ... Nous pouvons espérer toutefois nous y installer fin 2023 ou tout début 2024. Ce projet immobilier a été l'occasion de repenser l'organisation et la distribution de l'ensemble des services du CSAPA et des services administratifs et également de réétudier la zone d'accueil. Celle-ci conjuguera à la fois un cadre sécurisant et convivial tout en offrant une possibilité d'un accueil plus intime.

Autre événement marquant cette année par la reprise des consultations dédiées aux troubles du comportement alimentaire (anorexie,

boulimie, hyperphagie boulimique, ...). En effet, nous avons été obligés, en fin 2021 de les suspendre, sans relais financier, après trois années de financement par la Fondation de France. Devant l'intérêt de cette activité, sur un territoire dépourvu d'une prise en charge globale de ces troubles, l'ARS a accepté, de soutenir financièrement ces consultations pour deux années supplémentaires. L'intérêt, aujourd'hui sera d'intégrer ces consultations dans le cadre d'un programme plus large incluant le champ sanitaire qui, malheureusement, tarde à s'organiser.

Si le dynamisme d'une équipe peut aussi se vérifier par son appétence à acquérir de nouvelles compétences, elle se vérifie au GREID. De nombreux salariés ont bénéficié cette année, comme les années précédentes, de formations, de sensibilisation et de participation à des colloques. Un éducateur spécialisé a validé sa formation CAFERUIS, une cheffe de service a entamé une formation CAFDES et deux de nos infirmières



ont entamé un cursus de qualification en DU « Soins IDE en psychiatrie » et « Infirmière en pratiques avancées ». Six salariés ont également participé aux journées nationales de la Fédération Addiction à Grenoble autour du thème « Soigner au temps des addictions ».

Depuis quelques années, une multitude de nouvelles substances légales ou illégales (nouveaux produits de synthèse, snuffs, Puffs, ...) inondent le marché. Aux appellations plus ou moins évocatrices : Buddha Blue, Pète ton crane, 3-MMC, ... ces nouvelles molécules inquiètent, interrogent nos pratiques et nous obligent à réactualiser nos connaissances et celles de nombreux professionnels qui nous contactent car souvent dépassés par ces nouveaux comportements. Aussi, en lien avec le centre d'adictovigilance de Lille, nous avons organisé trois matinées d'information et d'échanges sur ces nouveaux usages. A la fois à destination des professionnels de l'addictologie mais également de tous professionnels in-

téressés, ces matinées ont regroupé près de 200 personnes.

Chaque année nous faisons un point parfois alarmant, d'autres fois plus encourageant sur le maintien du Centre d'Entretiens Familiaux du Valenciennois qui, malgré une activité en essor depuis sa création en 2004 peine à trouver une assise financière stable. Un service du Greid, dédié à l'accompagnement thérapeutique des couples et des familles en souffrance, et fonctionnant grâce à une mutualisation de moyens permise pas l'adhésion de plusieurs structures du champ sanitaire et social.

En mars, nous avons appris que l'Etat (Politique de la ville) et la CAPH se retirait du projet et que le Conseil Départemental divisait par deux sa participation financière. Un conseil Départemental qui manie l'humour et l'ironie en sortant la même semaine, dans le journal « Nord Info » que leur priorité sera « la mise en place d'accompagnements adaptés

pour en finir avec les violences intrafamiliales ». Malgré le maintien du soutien financier de l'ars et de la CAVM nous n'avons pu maintenir l'activité au-delà de juin, date à laquelle nous avons été contraints de fermer le service et d'en licencier sa coordonnatrice. Nous ne pouvons aujourd'hui que déplorer l'absence, sur le territoire, de ce type d'accompagnement accessible, par son coût modique, aux personnes précaires. La lecture de ce rapport d'activité vous en apprendra davantage sur l'ensemble des projets en cours ou à venir. Elle vous donnera, sans doute, un aperçu du dynamisme des professionnels sur lesquels nous avons la chance de pouvoir compter au Greid.

”

La Présidente Le Directeur
Sylvie GUILLEMIN Franck MOULART





INTRODUCTION

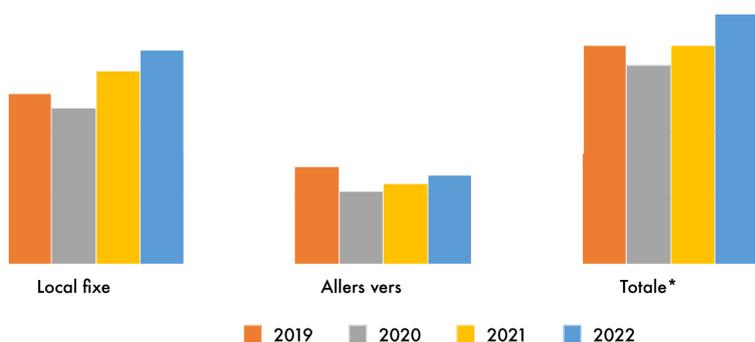
Notre file active reste assez stable, nous avons accompagné 919 personnes cette année. Les prises de rendez-vous sont nombreuses et nous devons nous adapter à notre public et notamment aux personnes salariées pour lesquelles il est parfois compliqué de venir en horaire de journée. En plus de la consultation salarié(e) du samedi matin (une fois par mois) ouverte à l'ensemble du CSAPA. Nous avons mis en place en septembre une consultation par quinzaine en fin d'après-midi (17h30-19h30) à destination des personnes salarié(e)s.

Notre médecin psychiatre est en arrêt depuis octobre 2022. Son absence perturbe la prise en charge des patients qui ont des comorbidités psychiatriques. Nous orientons ces personnes vers les CMP de secteurs mais les dis-

ponibilités de rendez-vous et le temps d'attente ne sont pas toujours adaptés. Dans le cadre de renouvellement de traitement, nous orientons vers les médecins généralistes ainsi que vers notre médecin coordinateur. Ce dernier a, encore une fois, vu ses consultations augmenter : 74 en 2022 contre 52 en 2021. Cette année encore, l'orientation vers des médecins de ville est une problématique pour les personnes que nous accompagnons.

Nous avons souhaité travailler sur notre communication avec la création d'un logo pour le CSAPA Delta, afin d'avoir une identité propre et de pouvoir faire la différence entre les services du GREID. En effet, le CSAPA est bien souvent appelé le GREID.

EVOLUTION DE LA FILE ACTIVE CSAPA



LE CSAPA DELTA

SERVICE D'ACCUEIL ET DE SOIN EN AMBULATOIRE : SASA

Changements significatifs dans l'année, beaucoup de mouvement dans l'équipe en 2022, le SASA compte désormais 5 nouveaux professionnels sur les 6 membres, il reste composé des mêmes profils de formation : psychologue, éducatrice spécialisée, assistante sociale, infirmière.

Cette année, les liens et les démarches entre le CAARUD et le CSAPA sont encore renforcés. L'assistante sociale du SASA continue à être détachée une matinée par semaine sur le CAARUD. Une éducatrice du CAARUD continue à intervenir sur les consultations de Denain et Douchy-les Mines. Par ailleurs, l'arrivée d'un éducateur du CAARUD au SASA pendant une dizaine de mois a redynamisé l'accueil informel du public et nous a apporté davantage de connaissances en matière de RDR et de distribution de matériels.

Analyse des données :

Dans le cadre de l'obligation de soins, nous constatons une augmentation des contextes conduite addictive/violence conjugale.

Le nombre de passage sur le service pour de la distribution de matériel est en légère augmentation 282 (2022) / 276(2021). Nous avons distribué un peu moins de pipes à crack mais cela peut s'expliquer par les restrictions de distribution (1/ personne / jour) du fait du manque de matériel sur la fin d'année. Quant au matériel d'injection, nous avons observé une forte augmentation. Cette année, on constate une augmentation de 25% des demandes venant de la personne elle-même, jusque là, l'origine principale de la demande était la justice.

2021 : 165/soin et 198/justice
2022 : 201/soin et 175/justice

Il y a moins d'alternatives aux poursuites, peut être au profit des nouvelles mesures de suivis renforcés.

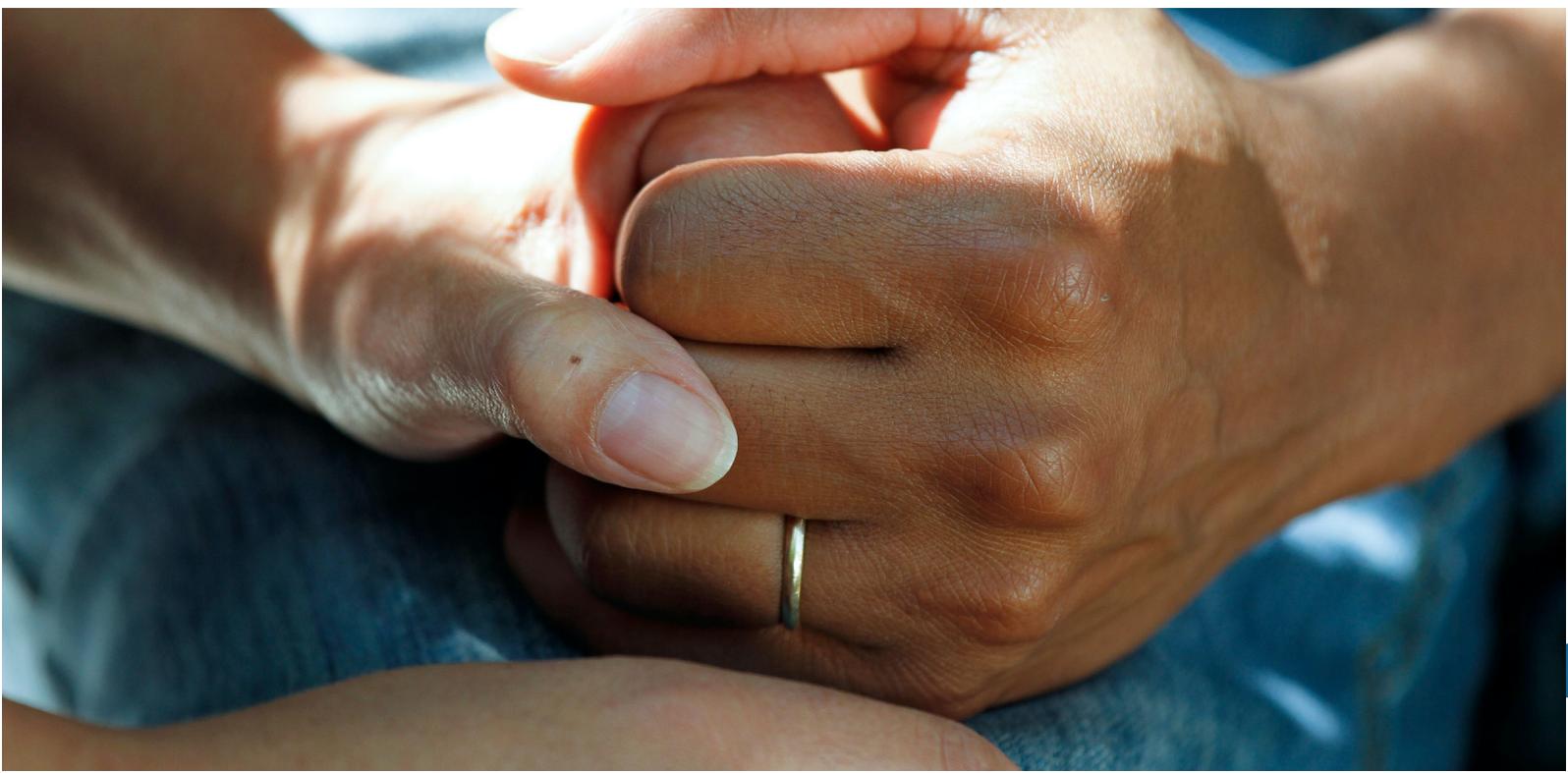
Constat sur les produits :

Augmentation très significative des prises en charge pour cannabis (le plus souvent à l'origine de la consultation), alcool et tabac.

Après une grosse augmentation entre 2020 et 2021, nous notons une stabilisation des demandes de prise en charge concernant l'usage de crack, de cocaïne et d'opiacés. La consommation de nouveaux produits de synthèse est en forte augmentation.

Les perspectives :

Nous allons continuer les actions engagées pour dynamiser nos activités, aussi bien au sein de locaux qu'à l'extérieur avec le projet détours. Des temps doivent être pris pour réfléchir à nouveau au projet et le faire évoluer.



LES PERMANENCES AVANCÉES

PERMANENCE DE SAINT-AMAND LES EAUX

Malgré les changements de personnel, on retrouve la file active d'avant confinement. L'activité de Saint-Amand a été suspendue pendant plusieurs mois suite aux mouvements dans l'équipe expliquant la légère baisse d'activité. Sur cette permanence avancée on retrouvait plutôt un public CJC qui est désormais plus orienté SASA.

ANTENNE DE CONDÉ SUR L'ESCAUT

L'année 2022 est marquée par le changement des membres de l'équipe intervenant à l'antenne de Condé-sur-l'Escaut. En effet, l'équipe présente les lundis et mercredis (journalière) a changé à partir du mois de mai 2022, avec l'arrivée d'une nouvelle psychologue, puis en novembre 2022 avec deux nouveaux travailleurs sociaux (AS/ES) et en décembre 2022, une nouvelle infirmière a rejoint l'équipe. L'ensemble des professionnels du CSAPA sont désormais représentés sur l'antenne. Le temps psychologue a ainsi été augmenté. Ces changements permettent d'avoir un panel complet à proposer aux personnes et permet aussi de mieux répartir les temps de présences de chacun sur l'antenne.

En raison de ces changements de professionnels, l'antenne de Condé-sur-l'Escaut a été fermée sur plusieurs périodes (grandes vacances, fin d'année 2022). Cela n'a pourtant pas eu d'impact négatif sur la file active. En 2022, 97 personnes ont été suivies à l'antenne, face à 74 en 2021. C'est le plus haut seuil recensé depuis l'ouverture de l'antenne en 2019. Dans ces 97 personnes, 90 d'entre elles sont âgées de 25 et plus, 5 ont moins de 25 ans et ont bénéficié d'un accompagnement CJC.

En 2022, la majorité des actes sont des actes infirmiers, puis sociaux et enfin psychologue. La porte d'entrée dans les accompagnements reste en majorité les obligations de soins et la consommation de cannabis. Comme pour l'ensemble de nos services, la consommation de crack est présente. La consommation d'alcool est, quant à elle, banalisée alors que les dépendances sont avérées.

Les chiffres de notre file active peuvent s'expliquer par le travail de réseau initié en 2022 et qui doit continuer sur l'année à venir. Le territoire du Pays de Condé, nécessite un travail constant de démarchage auprès des partenaires afin de faire vivre l'antenne, et dynamiser les orientations. Les consommateurs sont discrets et sont peu visibles en maraude, ce qui a amené à arrêter la présence des professionnels du CAARUD. La nouvelle équipe souhaite mobiliser le réseau et le partenariat et a pour objectif d'intégrer les différentes instances présentes sur le territoire.

L'antenne a enfin pu avoir sa porte ouverte qui s'est déroulée le 28 juin 2022. Cette journée a permis aux différents partenaires du territoire (Pays de Condé, Valenciennes Mé-

tropole et Porte du Hainaut) de visiter les locaux et de rencontrer les différents membres de l'équipe intervenant au CSAPA DELTA et au CAARUD TARMAC. Chacun a pu y présenter ses missions et sensibiliser les professionnels à l'accompagnement effectué au sein du GrEID. Environ 50 personnes (professionnels et habitants de la ville) sont ainsi venues que cette journée.

Afin de dynamiser l'antenne, de renforcer la dynamique de soin du secteur, nous offrons la possibilité à d'autres associations du secteur médico/social de bénéficier de nos locaux pour faciliter leur activité sur les Pays de Condé. A ce titre, le CAPEP intervient deux matinées par semaine, et l'association Temps de Vie, ponctuellement lors de création de groupe. En décembre 2022, le SPS (Service Prévention Santé) de Condé-sur-l'Escaut a été rencontré afin qu'il puisse également bénéficier des locaux pour 2023. Dans l'objectif de permettre aux habitants du territoire d'accéder au soin et à la santé, des journées thématiques (bilan de santé) avec le SPS seront organisées et la présence du fibroscan est envisagée.

PERMANENCE AVANCÉE DE DOUCHY-LES-MINES ET DENAIN

A la différence des autres permanences, et cela depuis 2014, un seul travailleur social est référent sur ce territoire.

Durant l'année 2022, les permanences ont totalement été réorganisées : auparavant chaque jeudi après-midi était réservé à un territoire : soit Denain, soit Douchy les

mines. Aussi, après plusieurs années de collaboration avec la Croix Rouge, qui nous mettait à disposition un bureau sur Denain, nous avons été contraints de chercher un autre lieu pour faire nos consultations suite à un déménagement de l'activité de nos collègues.

Cette contrainte a permis de retrou-

ver un lieu encore plus cohérent pour nos permanences : intervenir dans les locaux de l'alcoologie de Denain.

Depuis Avril 2022, les jeudis matin deux fois par mois, il est proposé aux personnes d'être reçues le matin à Denain, et les jeudis après-midi, nous maintenons nos consultations à Douchy les mines.



Depuis cette réorganisation, il semble plus facile pour les usagers de se rendre aux rendez-vous du fait qu'ils connaissent déjà, pour la plupart, le lieu. De plus, les orientations des collègues de l'alcoologie, ou tout autres partenaires sont beaucoup plus pratiques.

Néanmoins, sur la permanence de Douchy, les bureaux mis à disposition depuis des années ont été récemment repris par la cité de l'emploi. Les consultations se font alors dans des lieux inadaptés comme des salles de réunion ou des bureaux non appropriés. Du fait, l'idée serait peut-être de se rapprocher de nouveau des locaux de l'association AMI qui intervient sur la ville de Douchy auprès des habitants. Cela permet-

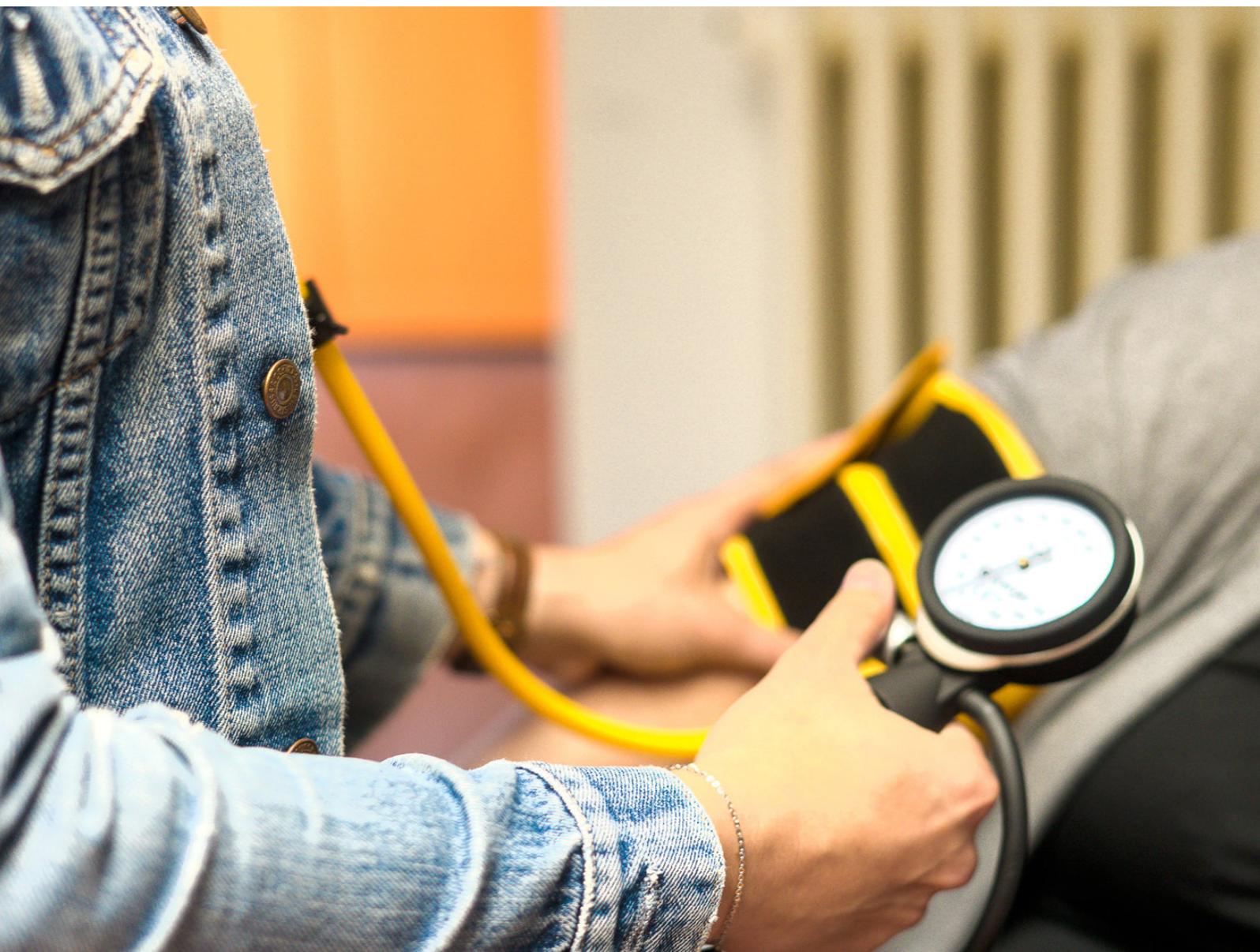
trait une meilleure visibilité et une facilité dans les orientations. Ce qu'il faut retenir c'est qu'être présent chez des partenaires repérés du territoire est aidant pour les accompagnements.

Concernant les files actives, il n'y a pas trop de différence par rapport à l'année précédente, nous avons pu rencontrer : 21 personnes sur la permanence de Douchy et 24 personnes sur celle de Denain. Il faut ajouter à cela quelques personnes qui sont régulièrement visitées au domicile.

Majoritairement durant les entretiens, nous travaillons le sevrage ambulatoire, la gestion contrôlée et la réduction des risques des consommations. Il est à noter aussi la difficulté

pour orienter les personnes vers la médecine générale. Beaucoup de cabinets médicaux ferment sans reprendre.

Enfin, le diagnostic sur le territoire du Denaisis a débuté sur le troisième trimestre 2022. L'occasion pour nous de reprendre contact avec tous les partenaires locaux qui seraient susceptibles d'accompagner notre public. Déjà les premiers échanges montrent que les permanences GrEID sont souvent méconnues ou sous utilisées. Beaucoup de professionnels sont en difficulté face aux consommations : Comment les repérer ? comment l'aborder ? Ils sont souvent en demande de sensibilisation pour les aider dans leur pratique.



CONDUITES ADDICTIVES SANS PRODUITS, CASP

De plus en plus, les professionnels du service CASP peuvent recevoir conjointement des usagers pour différentes problématiques addictives sans substance (TCA, JAH, cyber-addiction...), et dont les démarches nécessitent des accompagnements pluridisciplinaires.

Par ailleurs, on constate que le public déjà accueilli au sein du CSAPA, peut présenter des difficultés dans leurs comportements de jeux ou vis-à-vis de leur alimentation. Le fait d'être mieux repéré et de questionner notre public dès l'accueil sur les addictions sans substances fait émerger chez certains le désir de s'interroger sur leurs comportements. (Cf. Etudes REJA)

On ne peut pas tirer de conclusions avec les chiffres bruts. Il s'agirait

d'extraire les données de chacun des publics (orienté pour TCA, JAH, Jeux vidéo ou autres) pour pouvoir affiner notre analyse. Cependant, on note que la file active de l'année 2022 a augmenté (de 89 à 100 personnes et de 528 actes à 577 entre 2021 et 2022).

De manière générale, on remarque que le public du CASP est plutôt inséré (travail, logement autonome ou chez les parents...). Le public accueilli pour des difficultés liées aux conduites alimentaires semble majoritairement féminin. Les pratiques de jeux d'argent et de hasard seraient plutôt mixtes avec davantage de représentativité d'hommes pour des paris sportifs/JAH en ligne et de femmes dans les lieux de jeux physiques (casino, points de vente...).

Le public qui joue aux jeux vidéo serait plutôt jeune et masculin.

Avant toute prise en charge, ce service a pour mission d'évaluer la demande et la situation potentiellement addictive de ces comportements. En effet, le service est bien identifié sur le territoire (actions de prévention et développement du site internet) et beaucoup de personnes sont orientées pour des évaluations de ces conduites addictives. Or, pour beaucoup, un relais est proposé vers des dispositifs de droits communs car ils ne présentent pas de conduites addictives avérées (troubles psychiatriques, difficultés liées à la période adolescente, difficultés intra-familiales...) et leur accompagnement ne nous paraît pas pertinent au sein du CSAPA.

TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE, TCA

Le financement de la Fondation de France, consenti pour trois ans, pour les TCA s'est terminé au 31 décembre 2021. Les nouvelles demandes de prise en charge uniquement pour TCA n'ont pas pu être acceptées en début d'année 2022 et les partenaires ont été informés de l'arrêt de l'activité. Seules les personnes déjà accompagnées ont pu poursuivre leur suivi.

Cependant, les personnes présentant des comorbidités addictives ont été

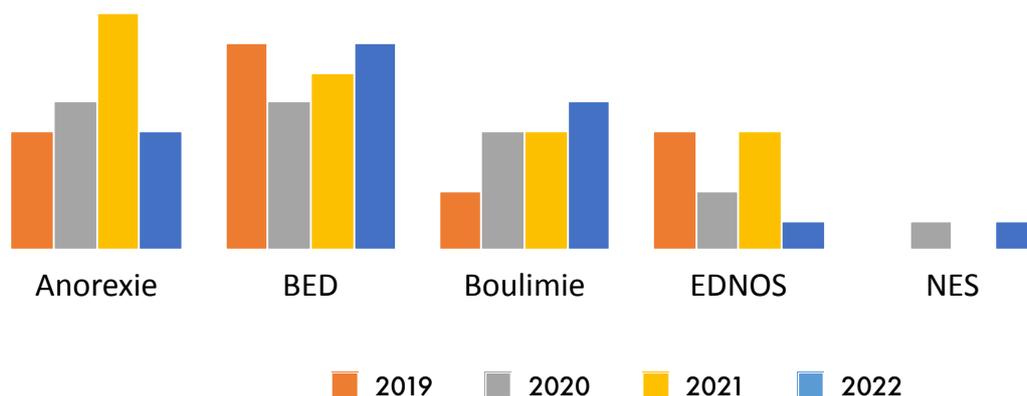
orientées vers d'autres services et n'apparaissent plus dans les chiffres de ce service.

Cet été, nous avons appris que l'ARS nous finançait à nouveau pour deux années. L'activité a repris au dernier trimestre 2022. 18 personnes ont été accueillies pour TCA en 2022, âgées de 16 à 55 ans (moyenne de 32 ans). Nous recevions 24 personnes en 2021, les écarts s'expliquent par l'ouverture/la fermeture des consultations du fait de financement non

pérennes. La communication à propos de cette réouverture est à mener

Contrairement aux autres services, la mobilité des personnes pour venir à valenciennes est moins problématique. Si 10 personnes suivies habitent le valenciennois, les 8 autres viennent de plus loin (1 Douaisis, 1 Maubeugeois, 1 Denaisis, 5 quercitains)

TYPE DE TCA PRIS EN CHARGE





JEUX D'ARGENT ET DE HASARD, JAH

On note une augmentation significative de la file active entre 2021 et 2022 (de 25 à 47 personnes) qui peut être en partie expliquée par la reprise post-Covid (compétitions sportives, réouvertures des lieux de jeux, levée du pass vaccinal...).

On remarque de plus en plus une mutation des modes de jeux : du jeu en "dur" vers le jeu "en ligne". De multiples facteurs semblent participer à cet essor. Les smartphones, les forfaits internet, le développement des applications permettent une plus grande disponibilité de l'offre de jeu. Le marketing autour des jeux (publicité, offres de mises.) ainsi que

les facilités d'accès à l'argent (crédits, facilités bancaires...) favorisent l'engouement liée à ces pratiques.

On observe chez les plus jeunes une appétence pour des activités permettant facilement des gains rapides d'argent (via les influenceurs...).

Une convention prévoit des rencontres chaque dernier jeudi du mois avec l'hôpital de Saint Amand les Eaux autour de notre intervention au Pasino. Cette activité connaît une très forte baisse (pas ou peu de personnes rencontrées), liée en partie à la nouvelle procédure d'interdiction de jeux (sur internet aujourd'hui, auprès de l'Agence Nationale du Jeu,

alors qu'elle se faisait en présence de la Police des Jeux qui se déplaçait au Pasino auparavant) et la chargée de clientèle avec qui nous travaillons qui est moins présente. Nous souhaitons réfléchir à cette action, à la pertinence de la poursuivre sous cette forme ou de la faire évoluer.

Nous avons participé aux 2 formations dispensées par la Fédération Addiction à l'attention des CSAPA intéressés à l'expérimentation en points de vente FDJ, afin de faire part de notre expérience.



JEUX VIDÉO

21 personnes ont été accueillies dans le service pour des difficultés liées à l'usage des écrans.

Il s'agit en majorité de jeunes adolescents jouant excessivement aux jeux et dont les parents/les établissements scolaires s'inquiètent. Il s'agit, dans ce cadre, d'accompagner à limiter les dommages liés aux excès de jeu, et restaurer la communication intra-familiale.

Nous recevons peu d'adultes ayant un usage problématique de jeux. Il semble qu'à cet âge, les difficultés liées aux écrans ont davantage trait

à des pratiques cybers pornographiques.

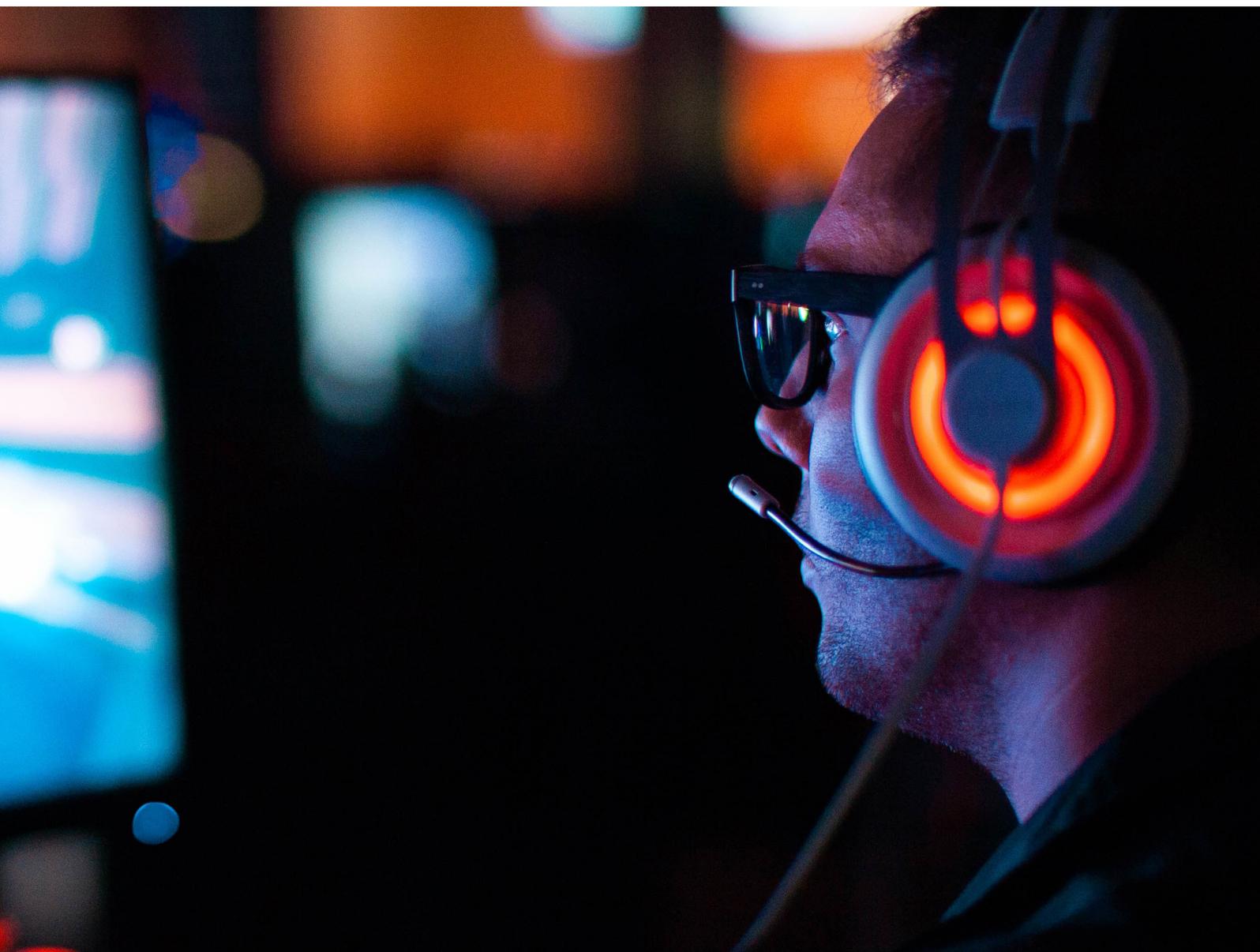
Plusieurs actions de prévention ont été mises en place autour des addictions sans substances :

- 7 actions collectives : 4 sur le secteur de la CAVM, 1 de la CAPH et 2 dans le Maubeugeois.

- 62 professionnels, 88 personnes "tout venant", 372 lycéens et apprentis ont été reçus.

En tant que CSAPA référent pour les jeux d'argent de hasard et les jeux

vidéo, nous avons eu plusieurs rencontres avec le Pôle Régional sur les Addictions aux Jeux (PRESAJ): consolidation du dispositif (avec l'intégration des binômes picards, et des nouveaux binômes), création d'un site internet, participation aux groupes d'échange de pratique Gambling/Gaming, réflexion sur une action de sensibilisation auprès des personnes au PMU, poursuite du projet de recherche TERY-JAPA (étude sur l'évolution du craving lors de thérapie par exposition à l'environnement de jeu). Un compte rendu détaillé de l'activité du Presaj en 2022 existe.





ENTOURAGE

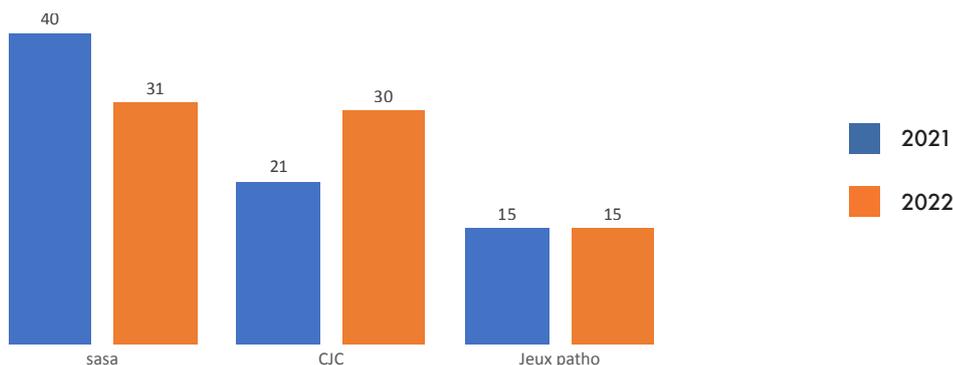
Après deux années perturbées par la crise du Covid et pendant lesquelles il était difficile d'accueillir des groupes, l'année 2022 a connu une reprise normale du Groupe de Parole Parents et Entourage. Sur neuf rencontres programmées, huit ont pu avoir lieu avec une présence moyenne de trois personnes. Quelques personnes reviennent régulièrement.

Dans la plupart des familles représentées on remarque des comorbidités psychiatriques chez la personne concernée. Sécurité et bienveillance dans ce groupe permettent aux personnes d'échanger librement et de se soutenir entre elles.

Perspective 2023 : retravailler la communication (collège, lycée, Maison Solidarité Nord, maison des parents, maison des ados...) et étoffer le groupe.

Concernant les consultations individuelles, l'ensemble des services est concerné par un accompagnement de l'entourage. La file active générale est plutôt stable (76 personnes). Les professionnels de la CJC sollicitent la présence de l'entourage pour le public mineur lorsque la demande est portée par un tiers. La majorité des mineurs est reçue avec un tiers, en particulier durant le premier entretien.

FILE ACTIVE ENTOURAGE





PRÉVENTION

2022 aura été l'année de reprise post-covid. En effet, nous avons retrouvé une dynamique quasiment similaire à 2019. Nous avons réalisé 22 projets (38 dates) qui ont permis de rencontrer 1033 personnes. Notre maillage territorial regroupe majoritairement des interventions sur les communes de la CAVM, et ont touché en priorité les jeunes et les professionnels.

Cette année encore, nous avons mis en place une journée d'étude à la Maison des Associations de Valenciennes pour les professionnels sur la thématique du protoxyde

d'azote en partenariat avec le CHRU de Lille. Pour la première fois, nous avons également co-organisé une journée de la Prévention, avec les membres de COPREVAL. 2022 aura été le retour des actions collectives et de la mise en place de nouveaux partenariats.

Enfin 2022, amorce un développement de nos interventions sur le territoire de l'Avesnois et une réflexion sur nos modalités d'évaluation.

GROUPE D'ÉCHANGE DE PRATIQUES, GEP

Après deux années difficiles en raison des conditions sanitaires, le Groupe d'Échange des Pratiques a pu reprendre et a eu lieu 5 fois au cours de l'année 2022. Deux rencontres ont été déprogrammées en début d'année en raison d'un trop faible nombre d'inscrits. Depuis, nous avons constaté une grande régularité dans sa fréquentation.

Il a réuni entre 3 et 6 professionnels partenaires à chaque fois, des professionnels de structures que nous n'avions pas ou peu rencontrées jusqu'alors (Service Pénitentiaire

d'Insertion et de Probation, par exemple).

Cette diversité a donné lieu à des échanges riches, autour de situations amenées par les participants, les problématiques abordées étant transversales et partagées par les autres participants. Nous souhaitons poursuivre dans cette dynamique pour l'année à venir.

MILIEU CARCÉRAL - EPM ETABLISSEMENT POUR MINEURS

Nous constatons encore une réelle attente des jeunes souhaitant se rapprocher de la consultation jeunes consommateurs que nous tenons au sein de l'établissement pénitencier. Cependant, notre file active a légèrement diminué. Cela s'explique par nos changements d'équipes, des temps de formation, et moins de présence à l'EPM pour des raisons d'organisation de service. Mais cela peut s'expliquer également par notre difficulté à avoir accès au jeune du fait des nombreuses activités auxquelles il peut être inscrit (Education Nationale, sport, promenade, ...).

La consultation du mardi permet une certaine autonomie et une facilité pour voir les jeunes même s'il faut

attendre la fin de la promenade. Le vendredi, pour les consultations à l'unité sanitaire, il n'y a pas forcément d'agent pénitencier disponible. Les jeunes sont en activités et n'ont pas toujours la possibilité de venir. Les possibilités d'aller en unité pour rencontrer directement les jeunes ne sont pas toujours possibles.

Un travail doit être mené afin de mettre en place des règles d'interventions communes, peu importe les équipes en place. Nous ne savons pas toujours si le jeune a une obligation de soin, la communication sur les motifs de refus ne se fait pas forcément ce qui empêche de pouvoir mener un travail d'accompagnement avec la PJJ. L'une des perspectives

de l'année à venir est de travailler plus étroitement avec la PJJ pour faciliter le parcours des jeunes mais aussi pour mettre en place des temps de sensibilisation et/ou des forums santé avec les acteurs locaux.

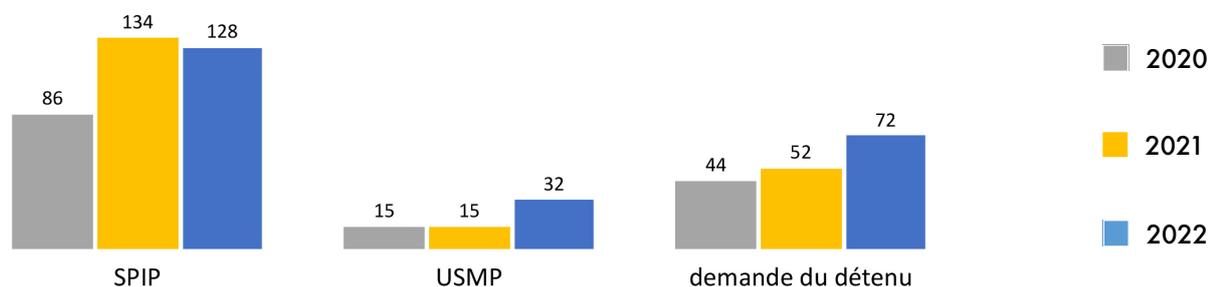
2022, a permis un travail étroit et un renforcement des liens avec l'UCSA. Des réunions sont mises en place pour échanger autour de l'addictologie à l'EPM où l'ensemble des acteurs est présent et permet de mettre en place un travail de fond. Les transmissions d'informations avec l'UCSA sur certains suivis permettent d'assurer la continuité du parcours de soin du jeune.

CSAPA RÉFÉRENT EN MAISON D'ARRÊT DE VALENCIENNES

Analyse des chiffres

Notre file active a augmenté en passant à 238 personnes versus 218 en 2021 avec un nombre croissant des demandes du patient lui-même et des demandes de l'USMP. Nous y voyons le reflet de la nouvelle dynamique de collaboration entre nos services.

ORIGINES DE LA DEMANDE

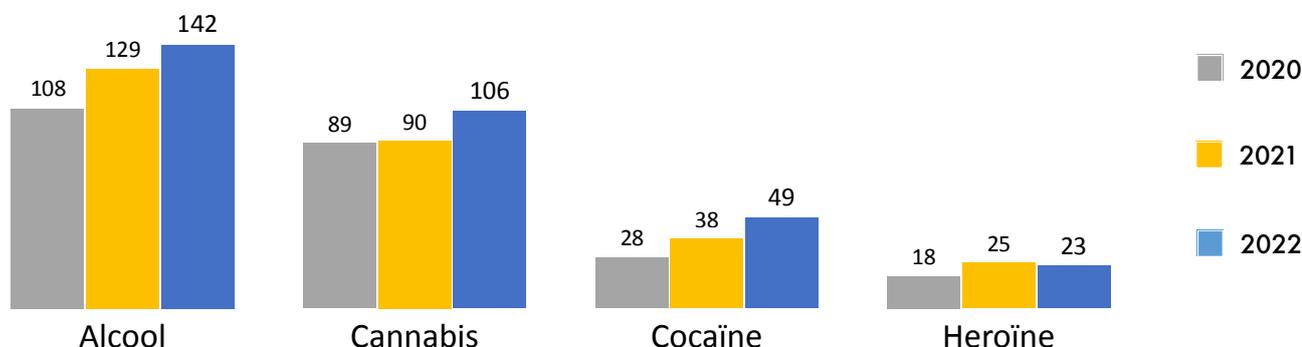


Concernant les produits, les demandes liées à l'alcool & au crack comme 1er produit sont en augmentation significative comme sur le CSAPA Delta.

Les injecteurs, quant à eux, sont moins nombreux.

Le nombre de personnes arrivant sous méthadone passe de 15 à 27 cette année. Des initiations peuvent désormais être proposées.

EVOLUTION DES PRODUITS



FAITS MARQUANTS

Notre réunion trimestrielle, impliquant l'équipe de Psychiatrie, l'unité sanitaire, l'Alcoologie, la tabacologie et le CSAPA permet de mettre en valeur la place de l'addictologie en maison d'arrêt. Cela favorise la coordination et la connaissance mutuelle de nos dispositifs respectifs. Un protocole arrivant pour les personnes ayant des conduites addictives a pu être mis en place avec l'utilisation systématique de CUP permettant de faciliter les sevrages et la mise sous TSO des personnes ne pouvant fournir de preuves de traitement préalables. Ce dernier est le fruit de la collaboration entre la psychiatrie,

l'USMP et le GrEID, qui n'aurait pas eu lieu sans l'existence de cette réunion.

C'est lors de cette instance que des temps de formation à destination des IDE de l'USMP par le TARMAC ont pu être proposés, pour travailler autour des notions de RDR.

L'éducatrice du CSAPA a permis l'inscription des infirmières de Valenciennes et de l'EPM à la formation info réseau addicto, pour parfaire la collaboration.

L'intérêt du lien entre les différentes

instances du soin en détention est réel et indispensable au parcours de soins de la personne détenue.

La participation à la commission pluridisciplinaire (CPU) de la maison d'arrêt, favorise la prise en charge des arrivants, et facilite la préparation à la sortie.

Le travail en étroite collaboration avec la nouvelle équipe du SPIP se poursuit et facilite l'accompagnement et les orientations.

La préparation à la sortie reste compliquée pour les personnes n'ayant pas accès directement au logement et au droit commun.

PERSPECTIVES

La détention peut être, pour certains, un moment propice à la réflexion et à l'expérience de la non consommation. La présence d'un CSAPA permettrait d'utiliser ce moment pour envisager le soin. Utiliser le temps de l'incarcération comme levier de changement pourrait être une des perspectives.

De plus, au vu de l'importance des usages de produits psychoactifs durant l'incarcération, il serait pertinent de développer un programme de Réduction Des Risques et des Dommages (RDRD), notamment en développant l'intervention de nos collègues du CAARUD Tarmac.

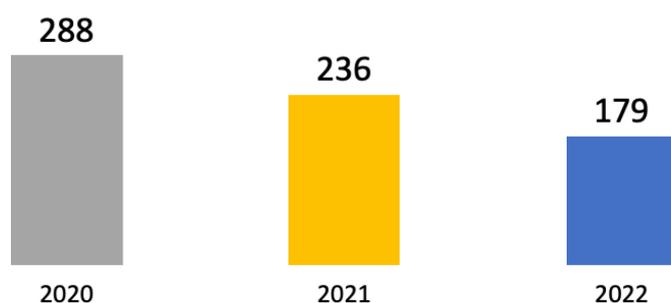
Il est primordial de continuer à travailler au rapprochement entre l'unité sanitaire et le CSAPA Delta, une convention est en cours de signature afin d'acter les missions de chacun en lien avec l'addictologie aussi bien pour la maison d'arrêt que pour l'EPM.

CONSULTATION DE JEUNES CONSOMMATEURS, CJC

Notre file active, passe cette année à 179, avec 607 actes (dont 58 téléphoniques). Cette diminution peut être expliquée par :

- L'absence longue d'une collègue sur la CJC et les mouvements d'équipe dans les autres services qui ont engendré un débordement dans la gestion des agendas. Cela a eu un impact sur notre réactivité dans la proposition de rendez-vous et a pu entraver le démarrage d'une démarche de soins.
- Réorientation vers d'autres services (SASA et CASP en particulier).

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE CJC



Il n'y a pas de changement dans les produits consommés, le cannabis reste le principal produit.

GROUPE PAROLE ADO

Depuis octobre 2017, la Maison des Adolescents du Hainaut et le GrEID de Valenciennes proposent un groupe de parole à destination des adolescents à fréquence d'une fois toutes les 3 semaines.

Il n'y a aucune thématique prédéfinie, les adolescents sont libres de parler de ce qui les anime, de leurs difficultés, de leurs questionnements ... dans un espace bienveillant et sécurisé. En 2022, 5 adolescents y ont participé. Ainsi plusieurs problématiques ont été abordées cette année : les relations familiales, les relations aux pairs, le harcèlement scolaire, la peur du jugement des autres, le manque de confiance en soi, l'identité sexuelle ...



APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES 2022

ANALYSE DES DONNÉES

Nous avons accueilli 11 personnes sur l'année 2022 (12 en 2021), huit hommes et trois femmes dont une femme avec enfants.

Les personnes sont orientées par des structures de soins et toutes étaient sans logement à l'entrée dans le dispositif. Six personnes ont été prises en charge par le centre du pont neuf dans le cadre de la substitution aux opiacés et deux étaient en traitement Subutex en ville. L'alcool est présent dans le parcours pour six personnes. Sur ces 11 accueils, 1 personne l'a été en gestion contrôlée alcool et deux dans le dispositif cairn. Le projet cairn, permet d'offrir à des personnes, présentant des problèmes liés à leurs consommations de substances psychoactives, une offre d'hébergement de durée court ou « moyen séjour », à haut seuil de tolérance. Les

11 personnes sont consommatrices de tabac et trois d'entre-elles ont testé la substitution. Cela a été convaincant pour deux d'entre elles.

Nous avons recherché un médecin traitant pour trois personnes. Seule deux ont eu une réponse positive. Cela s'explique par le manque de médecin sur le territoire ainsi que la crainte pour certains de prescrire des traitements de substitution.

Un gros travail a été fait sur les liens familiaux pour 5 personnes accompagnées.

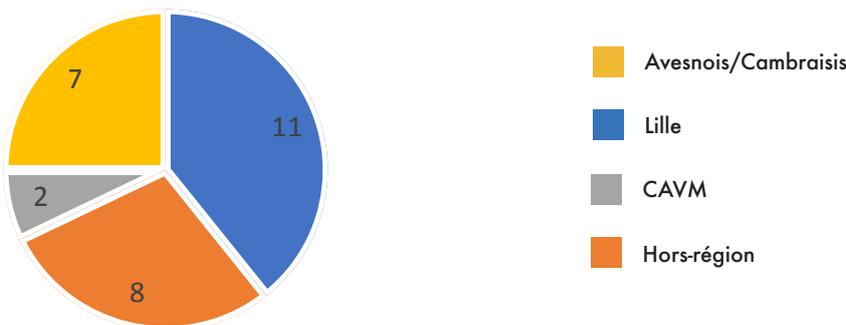
Le taux d'occupation est de 98% contre 73% en 2021, lorsqu'il n'y a pas de fin de prise en charge par l'équipe, la durée dépasse une année. Cela s'explique par la difficulté à trouver un logement social sur le secteur. Pour y remédier nous allons

faire les demandes liées au logement plus tôt dans le parcours.

Les produits principaux sont l'alcool, la cocaïne/crack et les opiacés.

Nous avons eu vingt-huit demandes d'admission, nous en avons reçu huit, sept ont intégré le service, six ont trouvé une solution alternative, deux ont été réorientées pour profil inadapté et cinq réorientées dans le cadre de la procédure sortant d'incarcération. Les autres personnes sont encore sur liste d'attente. Lors de la crise du covid 19, le service a vu ses demandes d'admission diminuer. Une communication auprès des partenaires ainsi que la réouverture des structures de soins en addictologie a permis de faire remonter les demandes d'admission aux chiffres d'avant crise sanitaire.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES DEMANDES D'ADMISSION



FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place d'une activité « vie quotidienne » : 2 séances ont eu lieu, 3 personnes pour l'initiation à l'informatique et 3 pour l'atelier recherche d'emploi.

L'informatique a eu un retour très positif avec une demande pour aller plus loin sur un autre temps. La séance re-

cherche d'emploi a été plus mitigée dans la mesure où 2 personnes suivies par le pôle emploi ont déjà eu ce genre d'atelier.

L'arrivée d'une assistance sociale pour remplacer l'éducatrice spécialisée, a permis une facilité dans les démarches

administratives et dans la mise en place d'ateliers autour du logement et du budget. Cela a été l'occasion d'écrire les procédures d'accompagnement, afin d'avoir un point de repère/un fil conducteur et aussi d'avoir une base pour les nouveaux arrivants.

L'activité marche permet aux personnes de se retrouver tout en sortant de leur cadre habituel sans dépenser d'argent. Nous avons mis en place un travail avec deux médecins généralistes : rencontre de l'équipe, explication des missions, fonctionnement possible. Cela permet d'orienter plus facilement les nouveaux arrivants, un troisième médecin nous

permettrait d'orienter l'ensemble des personnes accompagnées aux AT.. L'augmentation des demandes CAIRN a permis de travailler plus étroitement avec le CAARUD mais également de changer notre regard et notre pratique. Un travail sera mené en 2023 pour mettre à jour/réactualiser le projet.

Nouvelle dynamique dans le groupe d'expression, participation des usagers, idées d'activités, de temps pour se retrouver entre personnes accompagnées, ce travail sera à continuer en 2023

PERSPECTIVES 2023

- Passer tous les appartements en locatif du parc social
- Prévoir la mise en place d'un séjour extérieur
- Café des appartements, temps entre les résidents
- Relancer les partenaires : sensibilisation maison solidarité nord (ASE..)
- Organisations des journées du Greid autour de l'hébergement et addiction



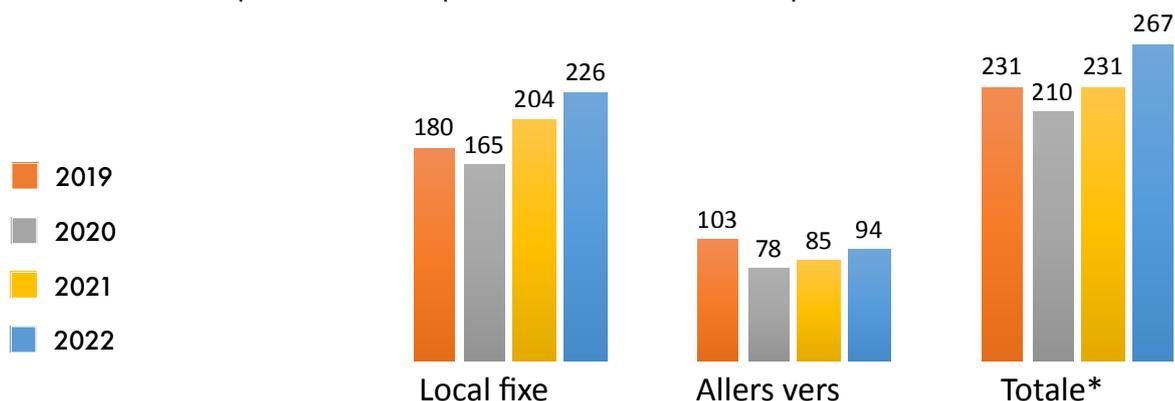
LE CAARUD TARMAC

QUELQUES CHIFFRES ET COMMENTAIRES

L'année 2022 est marquée par une augmentation des besoins et une intensification de l'activité comme vous pourrez le constater.

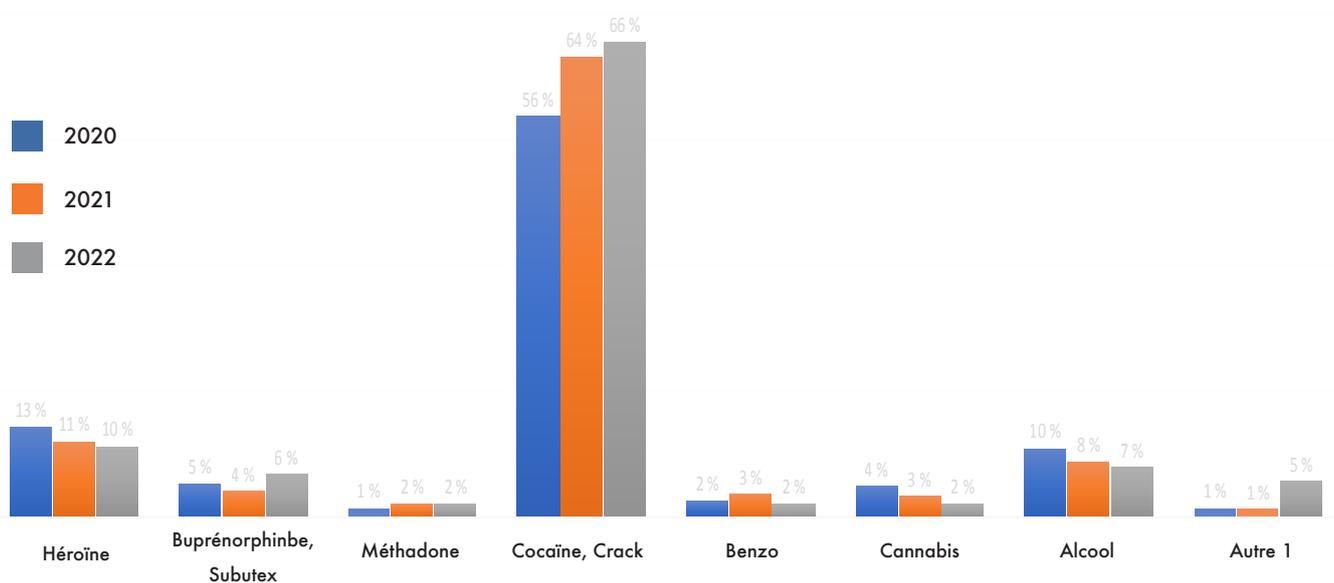
ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE

Notre file active n'a jamais été aussi importante avec une évolution de plus de 15%.



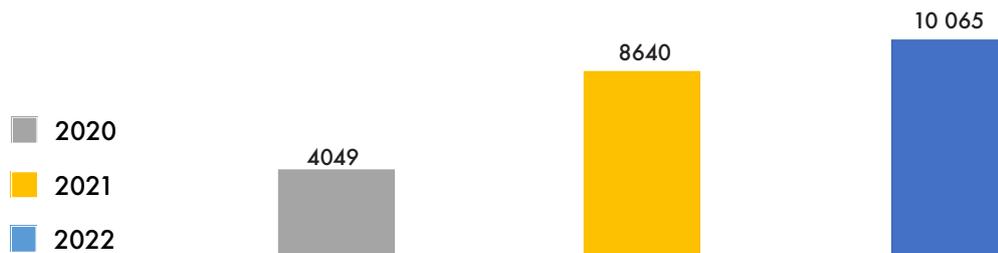
*La somme totale ne correspond pas à la somme du public fréquentant le local de Valenciennes plus celui rencontré dans notre démarche d'« aller vers » (travail de rue, permanences chez les partenaires, visites à domicile, etc.) car certaines personnes appartiennent aux 2 catégories.

ÉVOLUTION DU PREMIER PRODUIT CONSOMMÉ



Nous observons une nouvelle augmentation des problématiques liées aux usages de cocaïne. De fait, notre distribution de matériel d'inhalation a connu un essor de 16,5% entre 2021 et 2022 comme le confirme le tableau ci-après.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PIPE À CRACK DISTRIBUÉE EN OFFICINE ET AU CAARUD



Une précarisation accrue du public qui complexifie nos accompagnements ...

Nous constatons donc la poursuite des tendances des années antérieures. Cette situation conjuguée à une montée de la précarité sur le territoire complexifie encore un peu plus nos accompagnements.

De plus, nous avons le sentiment que les dispositifs de droits communs ont également à faire face à cette difficulté impactant l'accès aux droits et aux soins (un rallongement des délais, une pénurie médicale qui se fait plus que jamais sentir, ...). Pour preuve, on observe une augmentation de 37% des actes infirmiers au sein du CAARUD.

Les personnes et leurs situations se dégradent de façon importante et rapidement.

De fait, la partie sociale de nos accompagnements prend le pas sur la partie plus sanitaire de nos missions. La précarisation accrue du public ne permet plus aux équipes de travailler la réduction des risques

liés aux consommations alors que cette démarche est au cœur de nos missions.

Nous aurons en 2023 à réfléchir à de nouvelles modalités d'organisation et d'intervention afin de répondre aux besoins en matière de RdRD des usagers et d'éviter l'épuisement professionnel des équipes.

Les appartements co-gérés avec la Croix-Rouge, ou comment la co-construction d'une équipe et d'un dispositif permet de répondre à un besoin criant ...

Au sein de notre public, nous constatons une hausse du nombre de personnes qui vivent à la rue : 11% en 2022 (contre 9% en 2021). Seules 28% des personnes ont un logement stable. Ainsi, pour faire face à ce problème et en cohérence avec les politiques publiques du logement d'abord, nous cogérons avec la Croix-Rouge 2 appartements à destination d'usagers de produits actifs dont les usages ne sont pas compatibles avec un accueil dans les dispositifs « classiques » de

l'hébergement social. Malheureusement pour de nombreuses raisons indépendantes de notre volonté, seul un appartement est aujourd'hui occupé. Nous devrions pouvoir accueillir la seconde personne dès 2023. Néanmoins, cette année 2022 a permis aux équipes du CAARUD et de la Croix-Rouge de travailler à la co-construction d'une seule et même équipe ce qui permet de gagner en cohérence et en efficacité.

Dans un même ordre d'idée, nous avons poursuivi notre coopération et nos réflexions avec l'équipe des appartements thérapeutiques du CSA-PA concernant le dispositif « cairn ». Une refonte des outils de loi 2002-2 est d'ailleurs en cours.

Nous souhaitons également conventionner avec d'autres opérateurs de l'AH (Accueil Hébergement Insertion) mais nous vous en dirons plus en 2023.

Nous serons heureux de poursuivre notre démarche de réflexion sur cette thématique lors de la « journée du GrEID » prévue le 23 novembre 2023.



La RdRD Alcool, un pari réussi !!!

Depuis avril 2022, nous avons mis en place sur nos temps d'accueil une démarche de Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) en lien avec les consommations d'alcool. En effet, comme de nombreux CAARUD, nous nous sommes interrogés sur le phénomène de *binge drinking** auquel s'adonnaient nos usagers avant et pendant leur passage au sein de notre structure. En effet ces derniers consommaient rapidement leur boisson avant d'intégrer nos locaux et ensuite sortaient régulièrement afin de consommer tout aussi vite. Cela pouvait entraîner une alcoolisation rapide et massive et donc des difficultés pour les usagers et le personnel. De plus nous étions souvent confrontés à des consommations d'alcool au sein des locaux (toilettes, jardin, ...) ce qui nous conduisait à des rappels permanents au cadre.

Les problématiques liées à ces consommations interrogeaient l'équipe. Nous avons donc amorcé en 2019 un travail de réflexion sur ce sujet. La première étape était de réfléchir collectivement à la possibilité de permettre la consommation d'alcool au sein des locaux. Une partie de l'équipe y était favorable, cependant d'autre professionnel ne se sentaient pas en mesure de gérer la mise en place de ce dispositif. Il était donc important de travailler sur nos représentations et de trouver un consensus pour une éventuelle mise en place. Une fois l'adhésion de l'ensemble de l'équipe acquise, il fallait obtenir celle des principaux concernés à savoir, les personnes accueillies. Celle-ci a été obtenue via les groupes d'expression d'usagers.

En équipe nous avons réfléchi à l'élaboration d'un règlement spécifique pour la consommation d'alcool au sein de la structure qui a été validé par les usagers. Celui-ci

tient en quelques lignes :

- Consommation dans un verre.
- Pas de partage d'alcool.
- Les personnes consomment dans des lieux dédiés (pas de conso dans les sanitaires et à l'infirmierie)

Pour le reste nous nous sommes appuyés sur le règlement de la structure. Si une personne ne respecte pas le cadre, elle est sanctionnée. Concrètement même si les gens boivent ; ils doivent respecter le règlement en place et avoir un comportement adapté.

Aujourd'hui, nous constatons que :

- Les personnes consomment moins vite et en moins grande quantité.

- Les personnes ne consomment plus sur la voie publique devant le CAARUD.

- Nous sommes moins confrontés à des alcoolisations massives.

- Les consommations n'étant plus cachées, nous avons pu discuter de cela avec des usagers qui étaient régulièrement dans le déni.

- L'équipe ne s'essouffent plus à faire « la chasse » à la consommation.

Cette dernière se sent en adéquation avec la mise en place de ce dispositif et ne souhaite pas de retour en arrière. La consommation au sein de notre structure a permis de libérer la parole autour de ce produit et les professionnels ne sont plus dans la « surveillance ».

Les usagers se sont saisis de la démarche. Ils ne se sentent plus stigmatisés par leur consommation. Certains s'interrogent également sur le fait que nous soyons le seul accueil à proposer ce dispositif.

Nous avons à cœur de promouvoir ce type de démarche auprès de nos partenaires même si nous savons que chaque équipe et chaque établissement doit trouver son propre chemin et qu'elle nécessite une tem-

poralité propre à chacun.

Une subvention de la MILDECA qui nous a permis de poursuivre nos actions en milieu festif

Nous sommes intervenus cette année sur 4 événements majeurs du territoire Hainaut-Cambrésis : Les paradisac fields, les nuits secrètes, le Zick en stock et une soirée électro à la cité des congrès de Valenciennes. Nous y avons rencontré 2558 festivaliers et amateurs de concert. Nous y avons distribué 1 150 flyers, 302 éthylotests, 8170 paires de bouchons d'oreille, 3 583 préservatifs dont 217 féminins, 2 993 matériels de sniff, 36 matériels d'inhalation, 439 matériels d'injection (dont seringues, filtres, etc.).

Notre expertise et notre expérience commence à avoir un certain écho et nous sommes de nouveau sollicités par plusieurs opérateurs d'événements festifs pour 2023. Nous espérons donc que nos financements pourront être reconduits.

Un diagnostic sur les besoins en matière de RdRD qui a été mené sur le territoire du Cambrésis.

Suite à une commande de l'ARS, nous avons réalisé un diagnostic de besoins en matière de RdRD sur le territoire du Cambrésis. Comme tout nous le laisser à penser, les besoins y sont importants et les attentes fortes. En 2023 une restitution sera proposée aux nombreux acteurs et usagers du territoire qui ont accepté de participer à ce travail. Nous tenions une nouvelle fois à les remercier car sans eux rien n'aurait été possible. Notre engagement sur ce territoire s'inscrit déjà dans le cadre de nos actions en milieu festif, nul doute que de nouveaux projets nous y attendent.



DES PERSPECTIVES ...

Comme vous l'aurez compris l'année 2023 s'annonce une nouvelle fois riche de projets : ceux en cours qu'il nous faut poursuivre et de nouveaux afin de continuer à nous adapter aux besoins des personnes que nous accueillons. Outre les projets déjà évoqués plus haut, ils concerneront donc :

- La réalisation d'un diagnostic conjoint CSAPA/CAARUD sur les besoins sur le Denaisis
- La réalisation d'un diagnostic de besoins en RdRD sur le territoire aversinois pour adapter notre action qui n'est pas à ce jour suffisamment efficiente
- La poursuite de notre implication dans des groupes régionaux et nationaux au sein notamment de la fédération addiction sur des thématiques comme la cocaïne, l'accompagnement des consommations, le Chemsex, etc.
- Le développement de nos campagnes de dépistage
- La poursuite d'expérimentation de nouveau matériel d'inhalation par les usagers du CAARUD dans le cadre de recherches ...

L'évaluation dans le cadre du nouveau référentiel HAS sera également l'occasion de favoriser une amélioration continue de notre démarche qualité.

CENTRE D'ENTRETIENS FAMILIAUX (CEF)

Le CEF a fermé définitivement ses portes le 30 juin 2022 après près de 20 années de service auprès des couples et des familles en souffrance.

Après le retrait du financement de la CAPH, de la Région et la diminution de moitié de celui du Département, malgré une activité reconnue par tous comme indispensable sur le territoire, le conseil d'administration du Greid n'a eu d'autre choix que la fermeture du service et le licenciement de sa coordinatrice.

Seules l'ARS et la CAVM avaient souhaité maintenir leur soutien financier ; soutien indéfectible depuis le début mais insuffisant pour maintenir l'organisation de l'activité. Nous avons pu toutefois, dans un souci de respect pour le travail engagé, poursuivre l'accompagnement des familles jusqu'en juin.

Ce dernier rapport d'activité sera avant tout un message de remerciement au formidable travail des thérapeutes qui durant toutes ces années ont accompagné, ont cheminé auprès des parents et des enfants, à travers des récits de vie parfois douloureux, compliqué mais toujours touchant, avec une bienveillance et un professionnalisme dont j'ai pu en être le témoin privilégié.

La fermeture de ce service, au-delà qu'il était le seul à proposer ce type d'accompagnement à très faible coût pour les couples et familles (39% des familles accompagnées n'ont que les minimas sociaux comme uniques ressources), met également un coup d'arrêt à cette réflexion systématique portée par tous ces professionnels qui sur temps libre ou mis à disposition par leur employeur apportaient une richesse sur le territoire.

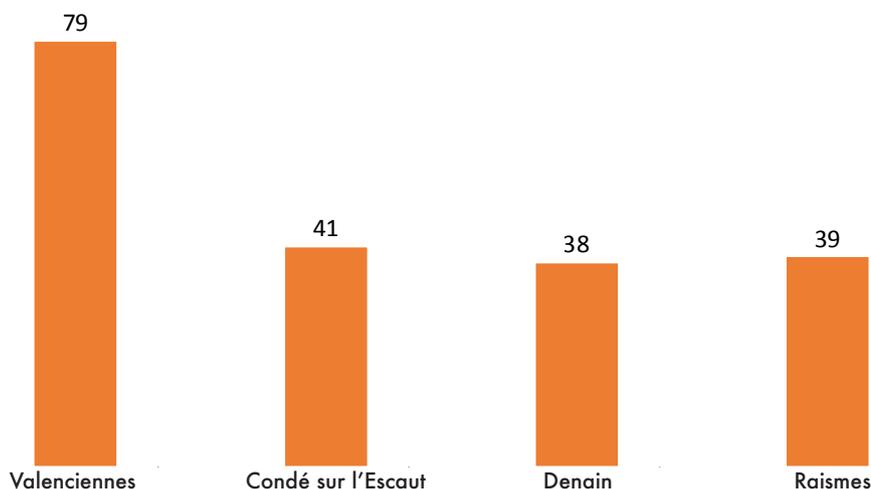
ACTIVITÉ DE JANVIER À JUIN 2022

Compte tenu de la fermeture annoncée du service, nous avons dû refuser plus d'une quarantaine de demandes d'accompagnement thérapeutique.

63 familles ou couples se sont adressés au CEF cette année et ont pu bénéficier d'un accompagnement dans l'un ou l'autre de nos quatre lieux de consultation.

197 entretiens ont été réalisés.

RÉPARTITION DES ENTRETIENS SELON LE LIEU DE CONSULTATION



66% originaires de l'arrondissement de Valenciennes, les familles reçues sont pour 54% originaires des QPV et quartiers de veille des communautés de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole.

Accompagnement systémique familial ou conjugal des conduites addictives

Pour 23 des situations rencontrées, il était question d'une problématique addictive.

- 7 d'entre elles concernaient une consommation importante de produits psychoactifs
- 2 concernaient une problématique liée aux troubles du comportements alimentaires
- Pour le reste des situations il était question de consommations problématiques d'alcool, d'utilisation des écrans ou des jeux d'argent (paris en ligne).



NOUS CONTACTER



CSAPA DELTA et Secteur Prévention

42, rue de Mons
59300 Valenciennes

Antenne du CSAPA Delta

4, rue de Neuve
59163 Condé sur l'Escaut

Tél. 03 27 41 32 32

Mail : secretariat@greid.fr

CONSULTATIONS AVANCÉES DU CSAPA

Beffroi

18, avenue Julien Renard
59282 Douchy les Mines
Tél. 07 83 19 19 91

Centre Alcoologique de Jour

39/41 rue du Maréchal Leclerc
59220 DENAIN

Unité d'Alcoologie Clinique

Centre Hospitalier de St Amand les Eaux
19, rue des Anciens des A.F.N
59230 St Amand les Eaux



CAARUD Tarmac

52, boulevard Froissart
59300 Valenciennes
Tél. 03 27 28 57 37 / 06 35 59 65 92
Mail : caarud.tarmac@greid.fr

NOS FINANCEURS

